

**Principaux chiffres du mois
d'août 1994****Météorologie**

Comme pour juin et juillet, les chiffres du mois d'août font état d'une température moyenne de l'air assez élevée et d'un faible niveau de précipitations. En ce qui concerne la température moyenne, avec 21,1°C, elle a dépassé de 3,5°C les normes saisonnières, tandis que le déficit de la pluviosité, avec seulement 55 mm d'eau tombée, a été de 43 mm. Insolation "régulière" par contre, avec 231 heures de soleil, 5 en plus des valeurs moyennes du mois.

Population résidente

En août, la population résidente du canton a augmenté de 47 personnes et se chiffre à 394 330 à la fin du mois (dont 782 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) négatif de 69 personnes (arrivées dans le canton : 1 754, dont 25 saisonniers; départs : 1 823, dont 1 saisonnier) et d'un excédent des naissances (430) sur les décès (314) de 116 personnes.

En une année, la population résidente du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 4 995 personnes (+ 1,3 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 3 895) qu'à la population d'origine suisse (+1 100).

Marché du travail

A fin août, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 15 519. En un mois, leur nombre augmente de 163. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 7,5 % à fin août (comme en juillet). La moyenne suisse se situe à 4,5 %; le canton de Genève est le plus touché, il précède Vaud (7,2 %) et le Valais (6,8 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 706 en août contre 642 en juillet.

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin août, à 98 650, dont 69 539 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 343 frontaliers et 768 saisonniers (résultats communiqués par l'Office fédéral des étrangers). Par rapport à la période correspondante de 1993, l'effectif total est en recul de 998 unités (- 1,0 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en légère hausse (+ 962) alors que les saisonniers (- 1 136) et les frontaliers (- 824) accusent des baisses.

Construction de logements

Le mouvement des constructions neuves en août : 96 logements construits, dont 15 villas (ou bâtiments à un seul logement); 2 920 autorisés, dont 26 villas; 117 pour lesquels une autorisation de construire a été déposée, dont 39 pour les villas.

Annuellement, soit de fin août 1993 à fin août 1994, 2 042 logements ont été construits (contre seulement 1 797 une année plus tôt). En tenant compte des changements intervenus par suite de transformations ou de démolitions, le gain annuel effectif franchit lui aussi le seuil des 2 000, avec 2 007 logements (1 702 une année auparavant) et les logements existant dans le canton sont au nombre de 193 640 à fin août 1994. Quant aux projets, on observe une remontée sensible des autorisations (2 656 au lieu de 2 322) mais les requêtes restent orientées à la baisse : 1 724 contre 2 180 une année plus tôt.

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en août à 190,3 millions de kWh (soit 2,6 % de plus qu'en août 1993); celle de gaz à 38,2 millions de kWh (soit 4,5 % de plus qu'en 1993), chauffage à distance non compris.

Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 246 753 à fin août 1994 (– 8 746 en un an). Le nombre de voitures de tourisme diminue de 8 330 en un an et se fixe à 198 486 en août. Recul aussi de l'effectif des motos (motocycles légers compris) : – 458; leur nombre s'établit à 26 231. Par contre, le nombre de camions continue de progresser : 12 006 en août, soit 900 de plus en un an.

A l'aéroport de Cointrin, le nombre de passagers enregistré au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) augmente de 8,9 % en juillet 1994, passant de 533 213 à 580 934 en une année. Le mouvement d'avions, au titre du même trafic, augmente pour la même période de 5,3 % (9 302 contre 8 832 en juillet 1993).

Tourisme

Au mois de juillet 1994, 94 648 hôtes (88 297 en juillet 1993), dont 83 776 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 188 767, contre 194 573 l'an passé à pareille époque (baisse de 5 806, soit – 3,0 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 46,4 % contre 45,3 % en juillet 1993.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100)

En août 1994, l'indice progresse de 0,3 % et s'établit à 101,4 points (taux annuel : 1,0 % contre 4,6 % en août 1993). En septembre, l'indice progresse de 0,1 % et s'établit à 101,5 points. La hausse annuelle se fixe à 1,1 %, contre 4,3 % l'an passé à pareille époque. ■